

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

CONTRAT 7256
N/REF : 6/10/2024 0H24 C:004400 I:00998
V/REF : 39/61410301

SDC 'Le Rodet'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LE RODET
22 RUE ALPHONSE RODET
69008 LYON

Vaulx en Velin, le 15 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N22 - LOCAL V.O ET CONTAINERS
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr O. PAUTET

NETTOYAGE A L'EAU CHAUDE HAUTE PRESSION DU LOCAL VIDE-ORDURES -
DE 2 CONTAINERS DE 340 LITRES.

2 FOIS L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Octobre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement
d'indice en décembre 2008).

ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la
a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.

ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/05/2024

Prix de base du contrat : 236,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 10/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 04/2024 Valeur : 139,3

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Nettoyage 2 containers/local stokage	2/AN	315,76	315,76



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100049

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	315,76
T.V.A. a 10,00%	31,57
TOTAL T.T.C.En EURO	347,33

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.